

# « Méli'Noix »

Un sentier super sympa !

Formulaire du marcheur

Démarrez à la 1ère borne située au point de départ :  
Carrefour entre les Rues "Enseignement - Reux - Large Voie - Cour Lemaire", à Melen.

A chacune des bornes, tentez de résoudre les énigmes et notez la lettre de votre réponse dans la case correspondante ci-dessous :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

A 4 reprises, une petite énigme chiffrée vous sera proposée. Il s'agit des chiffres du code qui ouvrira le cadenas du coffret en fin de parcours. Ne les oubliez pas !

**CODE-CADENAS :**

--	--	--	--

A chacune des bornes, n'oubliez pas de lire nos petits conseils-citoyens :



**CODE DU PROMENEUR**

Bonne balade  
et bon  
amusement !



Site : [www.ecoles-communales-soumagne.be](http://www.ecoles-communales-soumagne.be)  
mail : [melinoix@soumagne.be](mailto:melinoix@soumagne.be)

Commune de  
**Soumagne**  
ENSEIGNEMENT  
Ecole communale de Melen



Mascotte dessinée par Alain WEBER

# « Méli'Noix »

Un sentier super sympa !



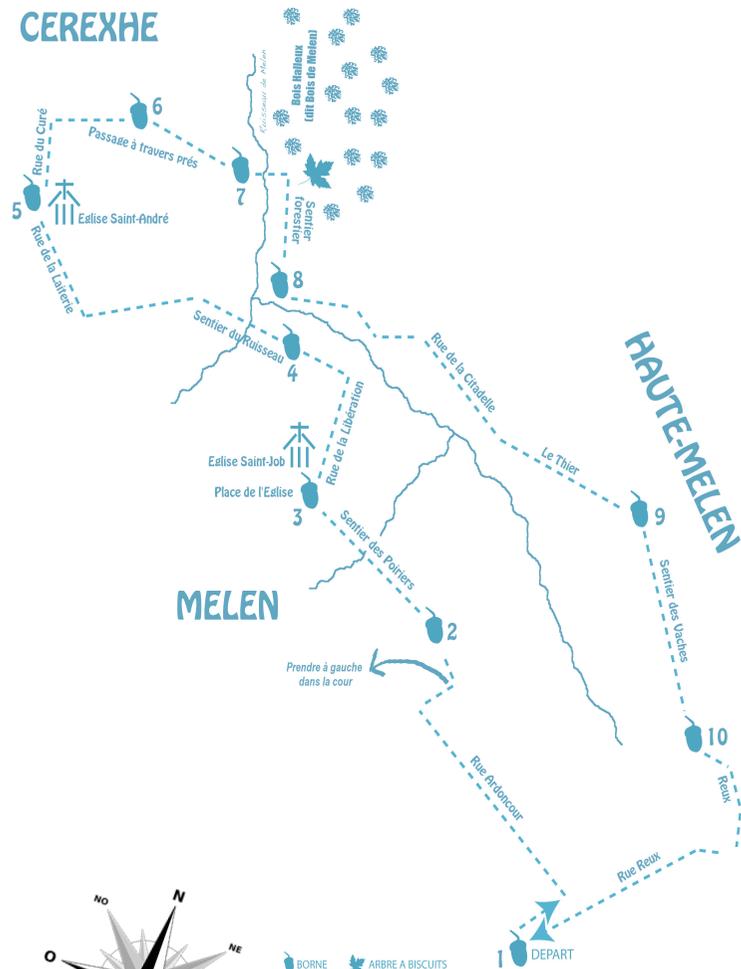
Une réalisation des élèves de l'Ecole communale de Melen

# « Méli'Noix »

Un sentier super sympa !

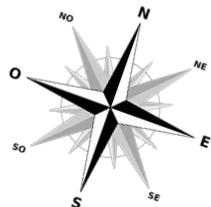
## Plan du parcours

CEREXHE



MELLEN

HAUTE-MELLEN



BORNE ARBRE A BISCUITS

Commune de  
**Soumagne**  
ENSEIGNEMENT  
Ecole communale de Melen



Mascotte dessinée par Alain WEBER

# « Méli'Noix »

Un sentier super sympa !

## Descriptif du parcours

1. Départ : Accueil + Borne n°1 ;
2. Descendez sur quelques dizaines de mètres la Rue Reux ;
3. Prenez à gauche, Rue Ardoncour ;
4. Continuez tout droit jusqu'au virage ;
5. Prenez à gauche dans la cour en contrebas et rejoignez le sentier en longeant les maisons sur votre droite ;
6. Empruntez l'échelier – Borne n°2 ;
7. Suivez le sentier à travers pré (prenez l'alignement des poiriers comme repère) ;
8. Enjambez un petit ruisseau et suivez le sentier jusque la rue ;
9. Place de l'Eglise – Borne n°3 ;
10. Descendez en longeant le mur du cimetière accolé à l'église, puis prenez à gauche ;
11. Quelques dizaines de mètres plus bas, prenez de nouveau à gauche, le sentier de terre et d'herbe ;
12. Au chêne – Borne n°4 ;
13. Continuez sur le sentier, traversez le ruisseau de la Foncenalle puis continuez tout droit ;
14. Laissez le sentier qui part à droite, montez sur votre gauche jusqu'à la route ;
15. Au sommet, prenez à droite et rejoignez l'Eglise de Cerexhe en suivant la route ;
16. Eglise de Cerexhe – Borne n°5 ;
17. Descendez la ruelle à droite (voie sans issue) puis empruntez le chemin privé ;
18. Arrivé au bout du chemin, face à l'ancienne ferme, empruntez l'échelier sur votre droite et entrez dans le pré ;
19. Rejoignez l'échelier suivant, en descendant ;
20. A l'échelier – Borne n°6 ;
21. Continuez à descendre à travers pré en restant sur la droite ;
22. Empruntez à nouveau un échelier puis suivez le sentier ;
23. Au banc – Borne n°7 (vous rentrez dans le Bois de Melen, "Bois Halleux") ;
24. Passez le pont surplombant le Ruisseau de Melen puis remontez le sentier et prenez à droite, par le bas, en longeant le cours d'eau (parfois boueux en cas de pluie ...) ;
25. OU variante : après le pont, continuez tout droit en montant légèrement jusque l'Arbre à biscuits (arbre couché et tordu) puis prenez à droite (sentier plus accidenté) ;
26. Continuez tout droit en suivant le sentier jusqu'au sortir du bois puis suivez le passage couvert naturellement en longeant la haie d'aubépine ;
27. A la potale : Borne n°8 ;
28. Prenez à gauche en longeant le ruisseau sur votre droite ;
29. En haut du sentier, prenez à droite puis quelques pas plus loin directement à gauche ;
30. Au sommet, prenez à droite et descendez jusqu'à l'ancien moulin de Melen ;
31. Dans le virage, prenez à gauche, le Thier de Melen ;
32. Montez jusqu'à la 2<sup>e</sup> barrière blanche ;
33. 2<sup>e</sup> barrière : Borne n°9 ;
34. Prenez à droite l'échelier et suivez le chemin à travers pré jusqu'à l'autre extrémité ;
35. Empruntez l'échelier pour sortir des prés ;
36. Echelier : Borne n°10 ;
37. RETOUR : Continuez tout droit et prenez le petit sentier à droite (en face de la fontaine – eau non potable). Ce sentier est souvent très boueux ;
38. Au bout du sentier, vous rejoignez la Rue Reux. Prenez à droite et remontez jusque l'école !

Commune de  
**Soumagne**  
ENSEIGNEMENT  
Ecole communale de Melen



Mascotte dessinée par Alain WEBER